Retour à l'âge de pierre

Autor(en): **Minder-Jeanneret, Irène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1480

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282696

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Au sujet de la pension de Ruth Metzler

Hélène Ambord
Zurich

Depuis le 10 décembre 2003, la pension adjugée à Ruth Metzler scandalise certaines personnes, certains milieux, et suscite des débats politiques. Parfois, on semble reprocher à Ruth Metzler personnellement de toucher cette très forte somme. (Bien entendu, rien de tel n'est suggéré par *l'Emilie*). Voici ce que je pense.

Ruth Metzler n'a pas demandé à partir. Les partis et les parlementaires qui ont choisi d'éjecter avant l'heure une femme jeune savaient qu'elle percevrait une pension supérieure à celle qu'elle aurait obtenue dans dix ans. Ils devaient savoir que l'éjection d'un conseiller fédéral plus âgé aurait coûté moins cher sans lui nuire le moins du monde sur le plan financier. Les partis et parlementaires en question ont passé outre ces considérations d'argent apparemment «négligeables» le 10 décembre.

Ou bien ont-ils fait le calcul et constaté que le renvoi prématuré d'une femme jeune revenait moins cher que celui d'un homme plus âgé? Dans l'affirmative, serait-ce du fait d'une inégalité de rémunération liée au sexe de la personne qui sort du Conseil fédéral? C'est peu vraisemblable. Je n'ai pas la réponse, mais je vois aucune raison de reprocher à Ruth Metzler personnellement une pension qu'elle n'a pas demandé à toucher si tôt.

Vigilence...

F. Liard
Sécleilles

Bravo! La nouvelle présentation de *l'Emiile* est super! La bichromie ne dérange nullement. Par les temps qui courent, il faut faire au mieux et c'est ce que vous avez fait. Tout ce qui se passe en Suisse actuellement, côté social, politique, économique, etc., démontre amplement comment RIEN n'est jamais acquis. Certains n'hésiteraient pas, je crois, à nous mettre en tchador. Je ne pense pas spécialement aux personnes musulmanes...

Avec mes meilleures salutations.

Retour à l'âge de pierre

Irène Minder-Jeanneret
Liebefeld

Réveil douloureux: la jeune génération qui a repris le flambeau de *Femmes suisses* n'a, semble-t-il, rien d'autre à opposer au patriarcat qu'elle fustige que la lutte des sexes. Alors que la notion d'intégration est à l'honneur dans tous les secteurs d'activités humaines, on veut nous faire croire qu'une vie de couple monogame basée sur le respect, la tolérance et l'enrichissement réciproques n'est pas possible. Alors que même les dispositions révisées de 1988 du Code civil nous apprennent que le mariage se fonde sur le partage, on veut nous faire croire qu'il n'y a pas d'autres alternatives à l'« épouse de...» que la voie solitaire ponctuée de relations sans lendemain. Alors que les efforts des éléments progressistes de notre société tendent vers la reconnaissance de la complémentarité des un-e-s et des autres, les statistiques avancées dans *l'Emilie* veulent nous faire croire que le mariage, pour la femme, aboutit nécessairement à l'insatisfaction. Et si je vous répondais que dans notre monde en perpétuel changement, le couple qui dure est un havre de paix, un lieu de force et une source de bonheur à partager? Bon vent malgré tout.

Chacun des textes publié n'engagent que son auteur-e; ce n'est donc pas toute la «jeune génération» de l'Emilie *qui partage les mêmes idées, à fortiori sur un sujet aussi sensible que l'«amour». Le but de l'article en cause (l'édito de février 2004), n'était pas d'opposer au patriarcat la «lutte des sexes», ni de dire que l'amour, c'est mal ou que les hommes sont méchants, et encore moins de juger le mode de vie des unes et des autres. Il s'agissait plutôt de mettre en avant des possibles qui sont moins promus que d'autres et qui jusqu'à récemment, étaient simplement impensables. Une «vie de couple monogame basée sur le respect, la tolérance et l'enrichissement réciproques» est certainement possible et souhaitable pour certaines personnes. Hormis cette option, fortement recommandée, la «voie solitaire ponctuée de relations sans lendemain» n'est certainement pas la seule autre envisageable, même si en soi elle n'est pas condamnable, tant qu'il y a «respect, tolérance et enrichissement réciproques». En amour, il ne devrait pas y avoir de règles pré-établies et plutôt que la configuration des relations, n'est-ce pas justement les valeurs qui y sont cultivées qui en déterminent la qualité?*

A l'action!

Monique Saint-Wakker
Genève

Par rapport à votre éditorial *La Suisse en voie de développement?* (*ndlr*: *l'Emilie* de décembre 2003), ma question est la suivante: comment sait-on que c'est de «leur propre chef» que les filles «se cantonnent» aux secteurs mal rémunérés? N'est-ce pas 26 fois normal en Suisse? Concernant le débat *Faut-il casser la baraque pour faire passer le message?* (*ndlr*: *l'Emilie* de décembre 2003), je pense qu'au plan social, il faut agir comme au plan individuel: nous n'avons pas seulement le droit d'exister, mais de vivre. Des actions doivent être entreprises pour faire connaître et appliquer les lois, en or ou pas. Par exemple, toute personne née avant 1971 (soit ayant plus de 34 ans aujourd'hui) a été formée dans le système du déni des droits humains envers les femmes. Y a-t-il une formation et des moyens suffisants pour l'accès direct - et non via l'autorisation familiale ou patriarcale - des femmes à la vie sociale et à la formation?

« Pourquoi en tant qu'homme, je plaide pour la cause du féminisme? »

Daniel Gilliéron
Genève

Nous publions un texte écrit par un jeune homme qui estime que le féminisme est lancinant d'actualité. Il explique ici pourquoi selon lui c'est le cas, « même pour un homme ».

En tant qu'homme, ne devrais-je pas me réjouir de la domination masculine? N'est-il pas flatteur d'appartenir à la moitié maîtresse de l'humanité? Il n'en est rien. J'ose prétendre que dans un rapport de domination-soumission, il n'y a que des perdant-e-s. Pareille affirmation peut paraître insensée. Et pourtant, elle ne l'est pas. Tout être humain a des côtés masculins et féminins. La structure de la société en place détermine lesquels sont favorisés. A titre d'exemple, intellect et force de volonté sont considérés comme des qualités masculines, alors que l'émotivité et les sentiments sont plutôt des attributs féminins. Pour que l'être humain devienne réellement humain, il est important qu'il puisse épanouir toute sa personnalité et non pas seulement quelques